Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260402-CM202631-DE

COMMUNE DE PLOUNEVEZ MOEDEC
Département des Côtes d'Armor

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 2 avril 2026 à 20 heures

Membres en exercice : 15 – membres présents : 14
Date de convocation : 30 mars 2026

Le deux avril deux mille vingt-six à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Sonia ALLAIN, Maire

Étaient présents : Sonia ALLAIN, Maire. Patrick GUILLOUX, Morgane BROUDER, Jean-François LE MIGNOT, Sylvie MARIGAULT, Maires-Adjoints. Franck HAMARD, Lizig CLOAREC, Anna MERCIER, Claudie VASSEUR, Mathieu LE GALL, Maxime TIREL, Nolwenn BOHEC, Nelly ROPARS, Serge OLLIVAUX

Absents : Olivier LE GALL

Secrétaire de séance : Maxime TIREL

202631 – Désignation des membres siégeant à la Caisse des Ecoles

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que le conseil d'administration de la Caisse des Ecoles est composé ainsi qu'il suit :

- Madame le maire (président)
- L'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription ou son représentant
- Un membre désigné par le préfet
- Deux conseillers municipaux désignés par le conseil municipal
- Trois membres élus par les sociétaires réunis en assemblée générale ou par correspondance s'ils en sont empêchés
-

*Le conseil municipal peut, **par délibération motivée**, porter le nombre de ses représentants à un chiffre plus élevé, sans toutefois excéder le tiers des membres de l'assemblée municipale.*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Considérant qu'il est possible de porter le nombre de ses représentants à un chiffre plus élevé, sans toutefois excéder le tiers des membres de l'assemblée municipale

Considérant que plusieurs parents d'élèves siègent au Conseil Municipal et qu'il s'avère important de les associer au fonctionnement du comité de la Caisse des Ecoles

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260402-CM202631-DE

- **DECIDE** de nommer **quatre** de ses membres à la Caisse des Ecoles
- **NOMME** dans leurs fonctions, Morgane BROUDER, Anna MERCIER, Lizig CLOAREC et Franck HAMARD
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les documents s'y rapportant

Pour extrait conforme,
Sonia ALLAIN, Maire

Maxime TIREL
Secrétaire

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture le 10 avril 2026
Et publication ou notification le 10 avril 2026